



Problème avec le service après vente!!

Par **menaud**, le **26/08/2007** à **20:57**

bonjour,rnj'ai acheté un réfrigérateur chez conforama il y a un an.Celui est tombé en panne pendant la garantie qui est de 2 ans.rnils sont venu le réparer sur place,il a refonctionné. Puis il retombé en panne,ils sont denouveau venu le réparer.rnIl est encore tombé en panne ils sont venu le chercher pour l'emmenner aux atelier pour l'examiner et l'essayer.Ils m'ont changé les même pièces que lorsqu'ils sont venus chez moi.rnAu bout d'une semaine il retombe en panne,je l'ai appelle et je leur dis que je veux un échange constructeur.Ils veulent le revoir aux ateliers,ils me le répare et me disent que s'il retombe en panne on fera un échange constructeur.rnIl retombe en panne au bout de 15 jours.Il est reparti aux ateliers pour expertise avant décision.Si le constructeur ne veut pas faire d'échange quels sont mes droits? Car à chaque fois je perd le contenu de mon frigo que je dois mettre a la poubelle.rnmerci je ne sais plus quoi faire.

Par **ly31**, le **27/08/2007** à **09:29**

Bonjour,rnrnPersonnellement, je ferai de suite un courrier "A.R." au constructeur ainsi qu'une copie de ce courrier au magasin ConforamarnrnMerci de me tenir informéernrny31